

Association BIEN VIVRE A LA ROCHETTE
Chez Madame Victoire CAPORIZZO, Présidente
37, rue de la Charité
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne
~~~~~  
Tél : 04.79.64.07.28

**Monsieur le Maire  
Mairie, le Chef-Lieu**

**73300 Fontcouverte**

Saint Jean de Maurienne, le 23 octobre 1999

Monsieur le Maire,

Le Bureau et les membres de l'Association BIEN VIVRE A LA ROCHETTE ont appris par le Dauphiné Libéré du 19/10/1999, le projet de démolition du chalet abritant les pompes à incendie du hameau de La Rochette.

Faisant suite aux nombreux coups de téléphone reçus à ce sujet de la part des membres de notre Association, je viens en son nom vous demander, par ce courrier, de bien vouloir surseoir à l'exécution de cette décision, et de différer son application dans l'attente d'une prochaine rencontre entre notre Association et la Municipalité.

Nous ne manquerons pas de reprendre contact avec vous afin de fixer les modalités de cette rencontre et de convenir d'une date.

Dans l'attente, en espérant que vous voudrez bien prendre cette requête en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

*Mme Victoire CAPORIZZO*  
Président.

